

M. Mustapha Kamel Nabli, Gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie (BCT) a tenu, vendredi 21 janvier 2011 à Tunis, un point de presse. Le niveau des réserves d'or de la BCT, le remboursement de la dette extérieure dans les délais et le bon fonctionnement du secteur bancaire ont été à l'ordre du jour.

**Selon des commissaires au compte indépendants  
la BCT n'a enregistré aucun manque au niveau de ses réserves d'or,**

M. Nabli a affirmé qu'aucun manque n'a été enregistré au niveau des réserves d'or de la Tunisie, à l'issue des opérations d'audit, menées par une équipe de commissaires au compte indépendants et une équipe d'auditeurs de la BCT.

Les réserves du pays en or s'élèvent à 6,8 tonnes dont 5,3 tonnes sont conservées dans les coffres de la BCT et 1,5 tonne dans ceux de la Banque centrale britannique et ce, depuis 20 ans.

Le gouverneur de la BCT précise que les deux équipes n'ont enregistré qu'un manque de près de 23,997 kilogrammes d'or, retirés, au cours des années 2009 et 2010, pour la conception de médailles commémoratives de l'anniversaire du 7 novembre.

Il affirme que les chiffres diffusés par le Conseil mondial de l'or et relatifs aux réserves de la Tunisie, estimées à 6,8 tonnes, sont exacts.

Il convient de rappeler que certains médias ont diffusé des informations à propos du retrait d'une tonne et demi d'or des réserves de la Tunisie.

Au début de la semaine en cours, la BCT avait rendu public un communiqué dans lequel elle a affirmé n'avoir enregistré aucune variation de ses réserves d'or monétaire et commercial.

S'agissant de l'or commercial, destiné exclusivement à l'approvisionnement des artisans et des coopératives de bijoutiers, les ventes globales pour l'année 2010 ont été de l'ordre de 177 kg.

A préciser que les réserves d'or de la BCT obéissent, annuellement, à des opérations d'audit menées par des commissaires au compte extérieurs et que les rapports des auditeurs sont publiés dans les états financiers de la BCT.

**« La Tunisie remboursera ses dettes dans les délais »**

Par ailleurs, M. Nabli a déclaré que le remboursement de la dette extérieure se fera moyennant le recours aux ressources du budget de l'Etat.

La Tunisie s'acquittera de ses dettes, estimées pour l'année 2011, à 1120 millions de dinars dans les délais. Environ 820 millions de dinars (450 millions d'euros) seront remboursés en avril et 300 millions de dinars (15 milliards de yen) le seront en septembre 2011.

Il a souligné que les réserves de la Tunisie en devises étrangères sont évaluées à 12,6 milliards de dinars, soit l'équivalent de 143 jours d'importation à même de garantir le bon déroulement des paiements étrangers, tout en veillant à impulser le rythme de l'économie.

Il a ajouté que la Tunisie ne sortira pas sur le marché financier international en 2011, la réduction de la note souveraine de la Tunisie pouvant entraîner une augmentation du coût de l'emprunt.

M. Nabli a souligné que cette réduction, même si elle reste une mesure préventive n'en demeure pas moins "illégitime" dans la mesure où ces agences de notation n'ont pas pris en considération les conditions dans lesquelles la révolution s'est déroulée en Tunisie, celle-ci ne constituant pas à long terme une menace pour la stabilité du pays.

Il y a lieu de rappeler que l'Agence de notation "Moody's Investors Service" a dégradé de "Baa2" à "Baa3" la note souveraine de la Tunisie avec des perspectives d'évolution négatives.

Les deux autres agences de notation "Standard and Poor's" et "Fitch" ont conservé les notes de défaut émetteur (Issuer Default Rating- IDR) internationales en devises attribuées à la Tunisie à BBB, tout en la soumettant à un contrôle négatif pour une période variant entre 3 à 6 mois.

L'agence japonaise de notation R&I a, pour sa part, dégradé de AAA- à BBB la note de la Tunisie, tout en la mettant sous contrôle négatif.

#### **Attachement à garantir le fonctionnement normal de la Banque de Tunisie et de la Banque Zitouna**

M. Nabli a souligné l'attachement de la BCT à garantir le fonctionnement normal de la Banque de Tunisie et de la Banque Zitouna, afin qu'elles honorent leurs engagements et qu'elles continuent de fournir l'ensemble de leurs prestations, pour préserver les équilibres du secteur bancaire en Tunisie.

A cet égard, il a annoncé la nomination de Habib Ben Saâd et Slaheddine Kanoun en tant que gestionnaires temporaires, respectivement, de la Banque de Tunisie et de la Banque Zitouna.

Il a affirmé que la BCT assure l'approvisionnement de l'économie en liquidité de façon normale.

Il a, d'autre part, annoncé que la BCT tiendra des réunions avec les P.D.G. des banques tunisiennes pour examiner la marche du secteur bancaire et les mesures à prendre pour doter les acteurs économiques des ressources financières nécessaires et, partant, de garantir le bon déroulement de leurs activités.

S'agissant des richesses des proches du président déchu, le Gouverneur de la BCT a indiqué que l'Etat a pris toutes les dispositions nécessaires pour geler les biens et comptes de ces personnes.